

Infos SMKRP

7 février 2018

Point sur les DE à Paris



La fin de l'année 2017 a été malheureusement marquée par l'action de contrôle et de sanction engagée par la CPAM de Paris à l'encontre des kinésithérapeutes parisiens usant de leur droit conventionnel à appliquer des dépassements d'honoraires.

Le Syndicat des kinésithérapeutes de Paris a immédiatement réagi en proposant ➡ [lire la suite](#)

Stationnement des professionnels de santé à Paris : la galère



Après quelques dizaines d'années d'interventions syndicales à la Mairie de Paris pour trouver une solution raisonnable au stationnement des professionnels de santé lors de leurs soins à domicile comme auprès de leurs cabinets, celle-ci a finalement décidé de ne traiter ce sujet qu'avec les Ordres professionnels.

Hormis que les professions sans Ordre en sont de fait écartées, un accord a abouti à la mise en place au 1^{er} janvier 2018 de deux modalités d'aménagement des conditions de stationnement pour les kinésithérapeutes ➡ [lire la suite](#)

Suivez sur notre [site Internet](#) les actualités liées à la profession et trouvez des informations et fiches pratiques pour votre exercice au quotidien